

Société 2 M B.ET

171 B che de la madrague ville

13002 MARSEILLE

## COMPTES ANNUELS AU 31 DECEMBRE 2023

*- Bilan actif-passif*



CERTIFIÉ CONFORME PAR LE REPRÉSENTANT LÉGAL

**CGS**

*2 Avenue Frédéric Mistral*

*13008 MARSEILLE*

*04.91.71.38.67*

## BILAN ACTIF

ACTIF		Exercice N 31/12/2023 12			Exercice N-1 31/12/2022 12		
		Brut	Amortissements et dépréciations (à déduire)	Net	Net	Euros	%
	Capital souscrit non appelé (I)						
ACTIF IMMOBILISÉ	<b>Immobilisations incorporelles</b>						
	Frais d'établissement						
	Frais de développement						
	Concessions, brevets et droits similaires						
	Fonds commercial (1)	10 000		10 000	10 000		
	Autres immobilisations incorporelles						
	Avances et acomptes						
	<b>Immobilisations corporelles</b>						
	Terrains						
	Constructions						
	Installations techniques, matériel et outillage						
	Autres immobilisations corporelles	17 707	6 046	11 661	14 370	2 709	18.85
	Immobilisations en cours						
Avances et acomptes							
<b>Immobilisations financières (2)</b>							
Participations mises en équivalence							
Autres participations	2 500		2 500	2 500			
Créances rattachées à des participations							
Autres titres immobilisés							
Prêts							
Autres immobilisations financières							
<b>Total II</b>	30 207	6 046	24 161	26 870	2 709	10.08	
ACTIF CIRCULANT	<b>Stocks et en cours</b>						
	Matières premières, approvisionnements						
	En-cours de production de biens						
	En-cours de production de services						
	Produits intermédiaires et finis						
	Marchandises						
	Avances et acomptes versés sur commandes						
	<b>Créances (3)</b>						
	Clients et comptes rattachés	83 300		83 300	238 323	155 023	65.05
	Autres créances	1 380		1 380	16 881	15 502	91.83
Capital souscrit - appelé, non versé							
Valeurs mobilières de placement							
Disponibilités	514 374		514 374	421 246	93 128	22.11	
Charges constatées d'avance (3)	369		369		369		
<b>Total III</b>	599 423		599 423	676 451	77 028	11.39	
Comptes de Régularisation	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)						
	Primes de remboursement des obligations (V)						
	Ecarts de conversion actif (VI)						
<b>TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V+VI)</b>	629 630	6 046	623 584	703 321	79 737	11.34	

(1) Dont droit au bail 10 000

(2) Dont à moins d'un an

(3) Dont à plus d'un an

## BILAN PASSIF

<b>PASSIF</b>		<b>Exercice N</b>	<b>Exercice N-1</b>	<b>Ecart N / N-1</b>	
		31/12/2023	12	31/12/2022	12
				<b>Euros</b>	<b>%</b>
<b>CAPITAUX PROPRES</b>	Capital (Dont versé : )	4 000	4 000		
	Primes d'émission, de fusion, d'apport				
	Ecarts de réévaluation				
	<b>Réserves</b>				
	Réserve légale	400	400		
	Réserves statutaires ou contractuelles				
	Réserves réglementées				
	Autres réserves				
Report à nouveau	422 083	422 485	402	0.10	
<b>Résultat de l'exercice (Bénéfice ou perte)</b>	65 987	71 598	5 611	7.84	
Subventions d'investissement					
Provisions réglementées					
<b>Total I</b>	492 470	498 483	6 013	1.21	
<b>AUTRES FONDS PROPRES</b>	Produit des émissions de titres participatifs				
	Avances conditionnées				
<b>Total II</b>					
<b>PROVISIONS</b>	Provisions pour risques				
	Provisions pour charges				
	<b>Total III</b>				
<b>DETTES (I)</b>	<b>Dettes financières</b>				
	Emprunts obligataires convertibles				
	Autres emprunts obligataires				
	Emprunts auprès d'établissements de crédit				
	Concours bancaires courants				
	Emprunts et dettes financières diverses	66 021	120 380	54 358	45.16
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours				
	<b>Dettes d'exploitation</b>				
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	11 091	2 544	8 547	335.98	
Dettes fiscales et sociales	30 059	63 914	33 855	52.97	
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés					
Autres dettes	3 943	18 000	14 057	78.10	
<b>Comptes de Régularisation</b>	Produits constatés d'avance (1)	20 000		20 000	
	<b>Total IV</b>	131 114	204 837	73 724	35.99
	Ecarts de conversion passif (V)				
<b>TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V)</b>		623 584	703 321	79 737	11.34

(1) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an

131 114

204 837

2 M B.ET  
SOCIETE PAR ACTIONS SIMPLIFIÉE  
CAPITAL SOCIAL 4 000 EUROS  
171 B Chemin de la Madrague ville  
13002 MARSEILLE  
N° RCS : 518 651 989 MARSEILLE

---

**PROCES-VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE DU**  
**19 JUIN 2024**

L'an deux mille vingt-quatre, et le dix neuf Juin, à dix heures, les associés se sont réunis en assemblée générale ordinaire annuelle au siège social sur convocation faite par la gérance, conformément à la loi.

Sont présents ou représentés ainsi que cela ressort de la feuille de présence :

Monsieur DUVAL Rémi, possédant deux actions,

Madame DUVAL Julie, possédant deux actions,

Total des parts présentes ou représentées : 4 actions sur les 4 actions composant le capital social.

L'assemblée est donc valablement réunie et apte à statuer sur les questions figurant à l'ordre du jour.

Monsieur DUVAL Alain président, préside l'assemblée.

Monsieur le Président dépose sur le bureau et met à la disposition de l'assemblée :

- Le rapport de gestion sur les comptes et les opérations de l'exercice clos le 31 décembre 2023
- Les comptes annuels et l'inventaire à la date du 31 décembre 2023
- Le texte des résolutions proposées au vote de l'assemblée.

Il déclare que ces mêmes pièces ont été mises à la disposition des associés non-gérant plus de quinze jours avant la date de la présente réunion, qu'ils ont eu la possibilité de poser pendant ce même délai toutes questions au gérant, ce dont l'assemblée lui donne acte.

Puis le président rappelle que l'ordre du jour de la présente assemblée est le suivant :

- Examen des comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2023
- Affectation des résultats
- Pouvoir pour effectuer les formalités.

Personne ne demandant plus la parole, le président met successivement aux voix les résolutions suivantes à l'ordre du jour:

JD

AD

BD

### **PREMIERE RESOLUTION**

L'assemblée générale, après avoir pris connaissance du rapport de gestion de la gérance sur l'activité de la Société, des comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2023 approuve ledit rapport de gestion ainsi que les comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2023 lesquels font apparaître un bénéfice de 65 986.99 euros.

En conséquence, l'assemblée générale donne quitus entier et sans réserve à la gérance de l'exécution de son mandat pour l'exercice écoulé.

**Cette résolution mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.**

### **DEUXIEME RESOLUTION**

L'assemblée générale, sur proposition de la gérance décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 31 décembre 2023 s'élevant à 65 986.99 euros, comme suit :

- « **Distribution de dividende** » pour un montant de **35 000 euros**
- « **Report à nouveau créditeur** » pour un montant de **30 986.99 euros,**

**Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.**

### **TROISIEME RESOLUTION**

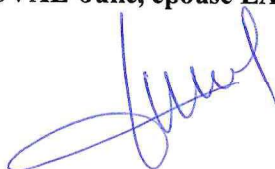
Les associés confèrent tous pouvoirs au porteur d'une copie ou d'un extrait du présent procès-verbal à l'effet d'accomplir toutes les formalités légales.

**Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.**

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée à 10h30 heures.

De tout ce que dessus la gérance a adressé le procès-verbal qu'elle a signé.

**Mme DUVAL Julie, épouse LAURE**



**M. DUVAL Alain**



**M. DUVAL Remi**



CERTIFIÉ CONFORME PAR LE REPRÉSENTANT LÉGAL